

ADDICTION AUX JEUX D'ARGENT – SCIENCE, INDÉPENDANCE, TRANSPARENCE

Christophe Al Kurdi (GREA)

Cet article reprend les principales thématiques du 4^e Symposium international sur le jeu de Fribourg du 27 au 29 juin 2018 intitulé «Addiction aux jeux d'argent - science, indépendance, transparence». S'appuyant sur les publications des principaux intervenants, l'auteur rend compte des enjeux qui traversent actuellement la production de savoir sur les jeux d'argent.

SCIENCE

La production d'articles scientifiques sur les jeux de hasard et d'argent a débuté à la fin des années 70, mais s'est véritablement développée à partir du tournant du XXI^e siècle. L'évolution du nombre d'articles consacrés au «*Gambling*», répertoriés dans la base de données Pub-Med, nous livre un bon aperçu de l'intérêt grandissant des chercheurs pour cette problématique : ils étaient 152 pour les années 70 ; 162 pour les années 80 ; 565 pour les 90 ; 2'170 entre 2000 et 2010 ; 4'880 de 2010 à aujourd'hui.

S'agissant de la production de savoir, quatre principales approches peuvent être distinguées. Elles sont les suivantes :

Recherche médicale et psychologique

Depuis les années 80, avec l'entrée du « jeu pathologique » dans le DSM III (la référence de la psychiatrie américaine), la grande majorité de la recherche s'est focalisée sur les malades du jeu (joueurs pathologiques). Il s'agissait de comprendre, sur le plan individuel, les ressorts psychologiques ou psychiatriques à l'origine de la perte de contrôle d'un individu.

Études de prévalence

Au tournant des années 2000, conséquemment à la libéralisation du marché, une nouvelle interrogation portant sur le nombre de ces malades du jeu au sein de nos sociétés a émergé. Pour y répondre, les chercheurs ont adapté les instruments issus de la clinique pour s'en servir dans le cadre de vastes enquêtes téléphoniques. Au gré des instruments utilisés (SOGS, PGSI, etc.), et des juridictions investiguées, ils sont parvenus à chiffrer entre 0,5 et 7,6 % [1] la proportion de joueurs excessifs au sein de nos sociétés (la prévalence). En réitérant dans le temps, ces enquêtes sur un même territoire, ils ont tenté de mettre en lumière l'influence d'une nouvelle offre de jeu sur le nombre de joueurs pathologiques (l'incidence).

Recherche portant sur les dispositifs techniques de jeu

En raison, entre autres, de l'inconsistance des résultats obtenus (prévalence/incidence) et de l'apparition de nouvelles offres de jeu (loterie électronique, paris sur internet, etc.), la recherche s'est intéressée de plus près aux dispositifs techniques eux-mêmes, sous l'angle de leur plus ou moins grande capacité à produire de la perte de contrôle chez les joueurs (c.-à-d. addictivité). Ainsi, les chercheurs ont mis en évidence, le plus souvent en laboratoire, de nombreux facteurs (fréquence de jeu, taux de retour, jackpot progressif, etc.) qui concourent à une plus ou moins grande dangerosité d'un type de jeu en particulier.

Approches issues des sciences humaines

Parallèlement à ces trois approches dominantes («*mainstream*») décrites ci-dessus, s'est développée une recherche, largement minoritaire, qui rompt avec la figure centrale du « Joueur pathologique » et des caractéristiques du « Produit » pour s'intéresser à l'« Environnement » dans lequel cette interaction se produit.

L'intérêt de ces nouveaux regards portés sur les jeux d'argent – qu'ils soient issus de la sociologie, de l'économie, de la politique, du droit, de la géographie, de l'histoire ou encore de l'anthropologie – tient avant toute chose à leur capacité à poser de nouvelles questions et à produire des réponses le plus souvent pluridisciplinaires, par exemple :

- Quelle est la part du produit brut des jeux (PBJ) attribuable aux malades du jeu ? Bien que la proportion des revenus dérivant de joueurs problématiques varie grandement d'une juridiction à l'autre, et d'un type de jeu à un autre, toutes les études conduites à ce jour démontrent que les joueurs problématiques contribuent nettement plus au PBJ que les joueurs non problématiques [2]. À titre d'exemple, l'Observatoire des jeux en

France est arrivé à une proportion de 76 % des revenus des jeux de table des casinos qui serait issue de joueurs problématiques [3].

- Qui subit les conséquences négatives du jeu ? S'agissant des impacts négatifs des JHA, Browne et collègues ont démontré qu'en raison de leur nombre, la plus grande part de la charge globale de dommages est assumée par les joueurs à faibles risques (50%), suivi des joueurs à risques modérés (34%) et, finalement, des joueurs à problèmes (15%) [4]. (Voir également la présentation de Rockloff [5])
- Pourquoi l'imposition des jeux d'argent est-elle injuste ? S'intéressant à la nature de l'impôt prélevé sur les activités de jeu en Suisse, Kohler conclut que celui-ci est régressif : les personnes à faible revenu contribuent proportionnellement plus aux recettes totales de l'État que les groupes à revenu élevé. Il ajoute que cette taxe viole l'une des principales qualités d'une bonne taxe en Suisse, à savoir l'équité verticale (progressivité)[6]. Parce que cette problématique ne concerne pas que la Suisse, Sulkunen clôturait sa présentation ainsi : « La redistribution de la richesse, la concentration des coûts sur une très petite partie de la population et le renforcement d'autres vulnérabilités font de la politique des jeux de hasard une question de justice distributive » [7].
- Quelle est l'efficacité des mesures mises en œuvre pour réduire les dommages engendrés par les jeux d'argent ? Williams, West et Simpson ont mis en évidence que « les mesures de prévention les plus couramment adoptées ont tendance à être parmi les moins efficaces (par ex. campagnes de sensibilisation et d'information, auto-exclusion dans les casinos, etc.) ». De plus, ils nous rappellent que « lorsque des initiatives potentiellement plus efficaces sont mises en œuvre, elles le sont généralement d'une manière si peu importante ou superficielle qu'elles n'ont pratiquement aucun impact (par ex. petites réductions du nombre de salles de jeu, restrictions mineures sur l'accès à l'argent, etc.) » [8].

INDÉPENDANCE ET TRANSPARENCE

Les résultats des études citées plus haut ont en commun de questionner ouvertement l'intérêt scientifique de recherches qui focalisent leur attention uniquement sur les « joueurs pathologiques », tout comme sur les mesures dites de « jeu responsable » qui en découlent et sont destinées à encadrer les pratiques de jeu d'un petit groupe de « consommateurs imprudents ». Ils nous aident également à comprendre le regard très critique que portent certains chercheurs qui ont participé à cette conférence (par exemple Livingstone, Adams, ou Sulkunen) sur le modèle de Reno [9].

De la figure emblématique du « joueur pathologique », Livingstone et collègues, nous disent : « Au milieu des années 1990, l'industrie du jeu avait compris qu'un diagnostic médical lié à la consommation excessive de son produit par certaines personnes pouvait détourner l'attention du rôle potentiellement problématique du produit

pour promouvoir cette consommation » [10]. Markham et Young ajoutent que le « jeu problématique » est apparu comme le principal problème soulevé par la libéralisation des jeux de hasard. Ainsi, le joueur pathologique, plutôt que le processus de libéralisation du jeu, a été construit et mobilisé comme objet de politique et d'intervention (...). La figure stigmatisée du joueur pathologique a sans doute distrait la communauté de la recherche académique des véritables dommages sociaux résultant de la libéralisation des jeux d'argent. » [11]. S'agissant du jeu responsable, Livingstone et collègues sont sans concession et affirment « le langage stratégique du jeu responsable détourne l'attention de la nature néfaste des produits et des pratiques des entreprises et des acteurs gouvernementaux qui les déploient et les commercialisent » [10].

Ce constat d'une recherche instrumentalisée directement par l'industrie du jeu, ou indirectement par les gouvernements, débouche actuellement sur un inévitable questionnement sur le degré d'autonomie de la production de savoir sur les jeux d'argent par rapport à ses principaux bénéficiaires directs, à savoir l'industrie et l'État. L'intitulé du symposium organisé à Fribourg est là pour nous le rappeler, ainsi que la déclaration qui figurait sur son programme : « Comme lors des éditions précédentes, le symposium est financé exclusivement par des fonds publics et académiques ».

Actuellement, il s'agit non seulement, dans le cadre d'une posture épistémologique, d'interroger la provenance et la validité des outils et méthodes utilisés jusqu'alors, mais également, plus prosaïquement, de questionner la provenance des fonds alloués à la recherche et son impact sur celle-ci. Enfin, il s'agit de mettre une série de garde-fous qui ont fait leurs preuves pour se distancer de l'industrie que ce soit dans le domaine de l'alcool ou du tabac.

D'un point de vue épistémologique, la critique du modèle de Reno remet en question « l'inlassable concentration de la recherche sur les dispositions individuelles qui mènent à des problèmes, qu'il s'agisse de biais cognitifs ou autres, plutôt que sur les circonstances sociales qui permettent à ces dispositions d'être exprimées » [10]. C'est pourquoi, en tant que spécialistes des sciences sociales, Livingstone et collègues, choisissent « de concentrer leurs recherches sur les processus sociaux qui mènent à la production d'un environnement de jeu à risque » [10].

- La perméabilité de la recherche à des intérêts autres que scientifiques est fortement dénoncée par Livingstone et Adams qui nous disent que « l'industrie exerce une influence considérable sur le programme de recherche, en faisant souvent appel à des techniques semblables à celles employées auparavant par les industries du tabac et de l'alcool pour mobiliser les chercheurs » [12]. Ils précisent que « cette influence est aggravée par le fait que de nombreux chercheurs et revues sur le jeu n'ont pas adopté les mesures de protection académiques traditionnelles, comme la divulgation des conflits d'intérêts, et par le fait que beaucoup préconisent un « modèle de partenariat » avec l'industrie pour faire progresser les

programmes de recherche » [12]. Dans un autre article, Livingstone ajoute que « les données provenant d'autres domaines indiquent clairement que le financement par l'industrie peut avoir des répercussions importantes sur les priorités et les résultats de la recherche » [13]. Il nous met en garde contre d'autres tactiques encore plus pernicieuses : « la longue histoire de la recherche sur le tabac nous a appris que l'industrie a délibérément créé le doute et la controverse autour des résultats démontrant les méfaits et les solutions potentielles. Elle a semé la confusion là où il y avait consensus, exigé une preuve absolue du lien de causalité et affirmé un besoin sans fin de preuves plus irréfutables » [13].

• Afin de garantir des conditions plus favorables à la production de recherches indépendantes en matière de jeux d'argent, suivant l'exemple de Cassidy [14], Livingstone et Adams définissaient en 2016, cinq principes de base pour rétablir des normes raisonnables d'intégrité dans les études sur le jeu :

1. La recherche ne devrait pas être financée par le produit du jeu ;
2. Les priorités de recherche ne devraient pas être influencées par les bénéficiaires du jeu ;
3. Les conférences et autres forums de recherche ne devraient pas être influencés par l'industrie ;
4. Les sources de financement devraient être publiées dans les revues et lors des conférences ;
5. Un accès significatif aux données et environnements du jeu devrait faire partie de l'octroi des licences [12].

DÉMOCRATIE

En guise de conclusion à ce survol des questions posées durant le symposium de Fribourg, il semble important de rappeler que l'indépendance de la recherche n'est pas qu'une affaire de scientifiques.

Dans un ouvrage dérangeant, intitulé « Jeu d'argent, liberté et démocratie » [15], Adams nous rend attentifs au fait que « la recherche et d'autres activités universitaires jouent un rôle particulier dans l'évolution à long terme d'une démocratie. C'est l'activité d'enquête qui génère la base de connaissances qui informe les autres utilisateurs finaux de la recherche – les médias, les décideurs et le public – sur ce qui se passe réellement. Par exemple, la qualité d'un article de magazine sur le jeu compulsif dépendra de la qualité des sources d'information utilisées pour étayer ses principaux arguments. En l'absence de recherches solides, la discussion et le débat restent au niveau de la conjecture et de l'hypothèse, ce qui permet aux lobbyistes ayant des intérêts directs de confisquer le sujet ». Ceci est particulièrement vrai pour la recherche en matière de jeux d'argent. En effet, tout au long de l'ouvrage susmentionné, Adams nous démontre comment cette industrie, basée sur l'addiction, détruit insidieusement les fondements mêmes de la démocratie en rendant dépendants à ses financements les principaux acteurs légitimes à la critiquer : qu'il s'agisse des gouvernements, des scientifiques, de la presse ou encore de la société civile. Face aux problèmes de plus en plus visibles engendrés par les jeux, il nous explique comment leur silence coupable conduit le citoyen lambda à questionner la probité de ces acteurs devenus incapables de défendre « le bien commun », la « vérité » ou encore « la cohésion sociale ». En définitive, il nous dit qu'avec l'expansion sans limites des jeux d'argent, c'est la croyance dans les institutions qui disparaît et, avec elle, la démocratie qui est mise à mal.

Dans un contexte si particulier, on comprend aisément l'importance de données fiables et solides pour la production d'un discours critique.

Contact : c.kurdi@grea.ch

Bibliographie

1. R. J. Williams, R. A. Volberg, et R. M. G. Stevens, « The population prevalence of problem gambling: methodological influences, standardized rates, jurisdictional differences, and worldwide trends », Ontario Problem Gambling Research Centre, Technical Report, mai 2012.
2. I. Fiedler, S. Kairouz, J.-M. Costes, et K. S. Weismüller, « Gambling spending and its concentration on problem gamblers », *J. Bus. Res.*, vol. 98, p. 82-91, mai 2019.
3. J.-M. Costes, « Modèles et éléments de méthode pour l'évaluation d'une politique "responsable" sur les jeux d'argent », présenté à Jeu excessif: science, indépendance, transparence, Université de Fribourg, 29 juin-2018.
4. M. Browne et al., « Assessing gambling-related harm in Victoria: a public health perspective », Victorian Responsible Gambling Foundation, Technical Report, 2016.
5. M. Rockloff, « Evaluer la charge des problèmes imputables aux jeux d'argent », présenté à Jeu excessif: science, indépendance, transparence, Université de Fribourg, 29 juin-2018.
6. D. Kohler, « On the Regressivity of Gambling Taxes in Switzerland », *Swiss J. Econ. Stat. SJES*, vol. 152, no III, p. 193-208, 2016.
7. P. Sulkunen, « Setting limits: Gambling, science and public policy », présenté à Jeu excessif: science, indépendance, transparence, Université de Fribourg, 29 juin-2018.
8. R. J. Williams, B. L. West, et R. I. Simpson, « Prevention of problem gambling: A Comprehensive Review of the Evidence and Identified Best Practices », Ontario Problem Gambling Research Centre, Canada, 2012.
9. A. Blaszczynski, R. Ladouceur, et H. J. Shaffer, « A Science-Based Framework for Responsible Gambling: The Reno Model », *J. Gambl. Stud.*, vol. 20, no 3, 2004.
10. C. Livingstone et al., « On gambling research, social science and the consequences of commercial gambling », *Int. Gambl. Stud.*, vol. 18, no 1, p. 56-68, 2018.
11. F. Markham et M. Young, « Big Gambling : The rise of the global industry-state gambling complex », *Addict. Res. Theory*, vol. 23, no 1, p. 1-4, janv. 2015.
12. C. Livingstone et P. J. Adams, « Clear principles are needed for integrity in gambling research », *Addiction*, vol. 111, no 1, p. 5-10, 2016.
13. C. Livingstone, « A case for clean conferences in gambling research », *Drug Alcohol Rev.*, vol. 37, no 5, p. 683-686, 2018.
14. R. Cassidy, « Fair game? Producing and publishing gambling research (article) », *Int. Gambl. Stud.*, vol. 14, no 3, p. 345-353, 2014.
15. P. J. Adams, *Gambling, Freedom and Democracy*. Routledge, 2007.

Les présentations citées sont accessibles sous : <http://gambling-problemssympo.ch>